



Pour qui ?

Tous les milieux d'accueil ordinaires et spécialisés autorisés par l'ONE implantés sur le territoire de la province de Luxembourg, soit les :

- ▶ Crèches
- ▶ Maisons communales d'accueil de l'enfance
- ▶ Maisons d'enfants
- ▶ Services de (co)accueillant-e-s conventionné-e-s
- ▶ (Co)accueillant-e-s autonomes
- ▶ Services d'accueil spécialisés

Les jeunes enfants en situation de handicap, domiciliés en province de Luxembourg, qu'ils soient ou non déjà pris en charge par un milieu d'accueil collectif ou familial situé sur ce territoire, ainsi que leur famille



Coordonnées



le tisserand
tissons son avenir

..... Madame Anne FURST
ASBL Promemploi
Rue des Déportés, 140
6700 Arlon

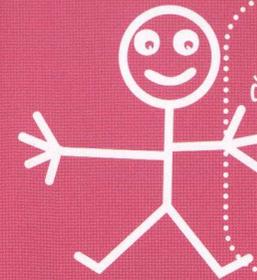
..... Tél. : 063 /24 25 28
Fax : 063/24 25 29
anne.furst@promemploi.be
www.promemploi.be

PROM
emploi

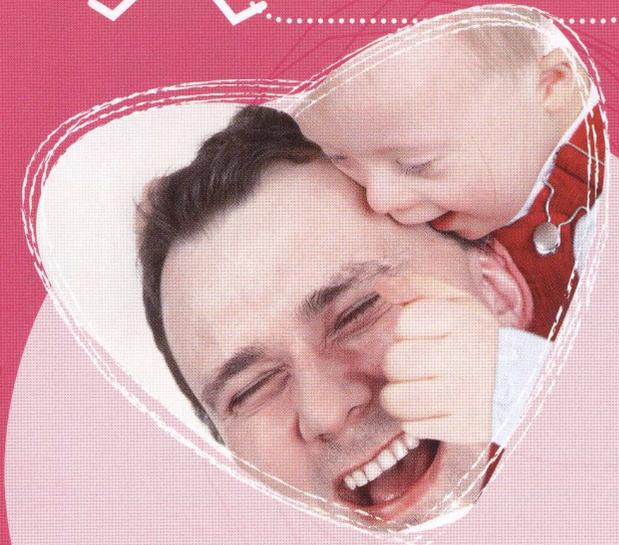


RÉGION WALLONNE

AWIPH
Agence Wallonne pour l'intégration des Personnes Handicapées



Cellule mobile de soutien à des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la province de Luxembourg



le tisserand
tissons son avenir

Le Tisserand est un service conjoint de :

- ▶ L'ASBL Promemploi
- ▶ Le service provincial d'aide précoce de Forrières
- ▶ Le service d'aide précoce « Premiers Pas » de Longlier

En étroite collaboration avec l'ONE et avec le soutien actif de l'AWIPH

« Le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence. »

Article 10 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité et de l'accueil



Vous êtes professionnel-le-s de l'accueil et souhaitez vous préparer à l'accueil d'un enfant en situation de handicap, ou être accompagné-e-s dans une démarche d'inclusion ...

Vous êtes parent(s) et vous vous posez des questions sur les possibilités d'accueil de votre jeune enfant en situation de handicap au sein des milieux d'accueil de la province de Luxembourg ...

**N'hésitez plus,
frappez à la porte du Tisserand !**

La cellule peut intervenir gratuitement, à la demande, sur tout le territoire de la province de Luxembourg. Son existence est garantie jusqu'au 30 juin 2012, grâce au soutien de l'AWIPH et de la Région wallonne.

Les objectifs du Tisserand

- Soutenir les professionnel-le-s de l'accueil dans l'élaboration de projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap
- Sensibiliser les familles, les milieux d'accueil et leurs partenaires aux enjeux de l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein des milieux d'accueil
- Développer les compétences professionnelles des milieux d'accueil en matière d'inclusion d'enfants en situation de handicap

Et ce dans le partenariat et la coordination entre services et avec les familles, au bénéfice de tous, professionnel-le-s, parents et enfants.



Comment ?

Le Tisserand propose différents niveaux d'intervention :

- ▶ Des interventions au sein du milieu d'accueil impliquées pour soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet individualisé d'inclusion, avec l'ensemble des partenaires
- ▶ Des rencontres inter-milieux d'accueil, conçues comme des espaces d'échanges et de construction de savoirs faire/être partagés

Le Tisserand propose également de mettre à la disposition des milieux d'accueil le service Accueil Assistance de l'ASBL Promemploi, qui pourra pour l'occasion intervenir gratuitement¹ afin de :

- ▶ Renforcer l'encadrement au sein du milieu d'accueil impliqué dans un projet d'inclusion
- ▶ Remplacer le personnel d'accueil qui prend part aux rencontres prévues par le dispositif
- ▶ Si nécessaire, assurer la garde à domicile de l'enfant en situation de handicap pour permettre à sa famille de prendre part aux rencontres prévues par le dispositif (Accueil Assistance Répit)

¹ Dans la limite des budgets disponibles